

1921

100 ANS

au service des propriétaires
forestiers neuchâtelois



ForêtNeuchâtel

Association des propriétaires forestiers

2021



ForêtNeuchâtel

Association des propriétaires forestiers

Les Longues Raies 13
2013 Colombier

Tél. : 032 730 39 42

E-mail : foretneuchatel@foretneuchatel.ch

Site : www.foretneuchatel.ch

RAPPORT ANNUEL

de ForêtNeuchâtel
pour l'exercice 2021

TABLE DES MATIERES

LE MOT DU PRESIDENT	3
1. MEMBRES	4
2. ORGANES ET ADMINISTRATION.....	4
2.1 ASSEMBLEE GENERALE.....	4
2.2 CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	6
2.3 COMITE DIRECTEUR.....	7
2.4 COMMISSION COMMERCIALE	7
2.5 COMMISSION DE CERTIFICATION	7
2.6 ADMINISTRATION.....	8
2.6.1 <i>Collaboratrices/Collaborateur</i>	8
2.6.2 <i>Secrétariat permanent</i>	8
3. RAPPORT D'ACTIVITES 2021.....	10
3.1 INTRODUCTION.....	10
3.2 ACTIVITES GENERALES DE FORETNEUCHATEL	10
3.3 CENTENAIRE DE FORETNEUCHATEL	12
3.3.1 <i>Edition d'un livre</i>	12
3.3.2 <i>Défilé de mode</i>	14
3.3.3 <i>Plantation en forme de cœur</i>	16
3.4 CERTIFICATION.....	17
3.5 LABEL BOIS SUISSE.....	17
3.6 BOIS DE HAUTE QUALITE	18
3.7 COMMERCIALISATION DES BOIS	19
3.7.1 <i>Situation 2021 : Exploitations</i>	19
3.7.2 <i>Service de courtage de ForêtNeuchâtel</i>	19
3.7.3 <i>Grumes résineuses</i>	19
3.7.4 <i>Bois feuillus (hêtre)</i>	20
3.7.5 <i>16ème vente groupée de bois précieux</i>	21
3.8 PROMOTION BOIS SUISSE (PBS)	24
3.9 EVOLUTION DE L'ECONOMIE FORESTIERE EN 2021	25
3.9.1 <i>Situation conjoncturelle</i>	25
3.9.2 <i>Marché des bois ronds en 2021</i>	26
3.9.3 <i>Perspectives conjoncturelles, marché du bois en 2022</i>	27
3.10 BUTS ET ACTIONS 2022	29
4. COMPTES 2021.....	31
5. BUDGET 2022	31
6. CONCLUSION	31
ORGANES DE FORETNEUCHATEL AU 31.12.2021	33
ANNEXE I EVOLUTION DES PRIX DE VENTE FORETNEUCHATEL ET DES COUTS DE RECOLTE MOYENS NOMINAUX	34
ANNEXE II EVOLUTION DES PRIX DE VENTE FORETNEUCHATEL ET DES COUTS DE RECOLTE MOYENS REELS	35

Le mot du Président

L'année 2021 restera dans les annales avec les activités et festivités du centenaire de ForêtNeuchâtel :

L'édition d'un livre magnifique intitulé *Nos forêts : Un patrimoine d'avenir*, un défilé de mode aussi original que somptueux, une assemblée générale qui s'est tenue dans une ambiance festive et boisée, une plantation d'arbres en forme de cœur faite pour durer, sans oublier, bien évidemment, la vente de bois précieux qui rayonne au niveau romand, avec son lot de billes exceptionnelles. Le coronavirus et les mesures prises pour enrayer sa propagation étaient encore bien présents durant toute l'année, mais les manifestations prévues ont tout de même toutes pu avoir lieu, avec malheureusement quelques contraintes.

Au niveau du marché du bois, la situation s'est enfin redressée durant l'été et l'automne 2021. Aujourd'hui, le marché est, après des années de morosité, à nouveau favorable pour les propriétaires forestiers. Nous mettrons tout en œuvre pour que cette situation propice perdure et s'améliore encore en faveur des membres de ForêtNeuchâtel.

La fin de l'année 2021 est marquée par la démission de notre chargé d'affaires, après 10 années d'excellente collaboration. Je souhaite d'ores et déjà plein succès et épanouissement à M. Joss dans ses futures fonctions.

Je tiens à remercier le Conseil d'Etat, le SFFN, mes collègues du Conseil d'administration, nos collaboratrices et collaborateurs pour leur soutien, ainsi que l'ensemble des acteurs de la forêt pour leur confiance.

Jean Wenger, Président

R A P P O R T A N N U E L

de

ForêtNeuchâtel

pour l'exercice 2021

1. Membres

Au 31 décembre 2021, ForêtNeuchâtel compte 117 membres, propriétaires de 75% de l'espace boisé du canton, qui se répartissent de la manière suivante :

31 propriétaires publics

86 propriétaires de forêts privés, membres individuels et associatifs

2. Organes et administration

2.1 Assemblée générale

La 108^{ème} Assemblée générale ordinaire de ForêtNeuchâtel s'est tenue le vendredi 10 septembre 2021 à 9h15 à la salle de spectacles de Couvet.

La séance est ouverte avec l'ensemble « Senior Mouse Trio », trio de percussions.

M. Jean Wenger, président, prend la parole et relève le respect du tournus des régions qui nous amène à Couvet, dans une salle décorée d'arbres. Il transmet ses salutations aux membres présents, à MM Quentin Di Meo (président du Grand Conseil), Laurent Favre (président du Gouvernement), Daniel Fässler (président de ForêtSuisse et conseiller aux Etats AI), Philippe Bauer (conseiller aux Etats), Damien Cottier (conseiller national), Didier Berberat (président du Cedotec, antenne Lignum Suisse Romande), Mme Claire-Lise Suter Thalmann (co-directrice du plan d'action bois à l'OFEV), M. Pierre Alfter (ingénieur forestier cantonal), M. Thomas Troger-Bumann (directeur de ForêtSuisse), M. Stéphane JeanRichard (membre d'honneur), MM

Claude-Pascal Ruedin et Fabien Süssstrunk (anciens présidents de l'association), aux représentants des associations (Lignum, GPGFP, AEFN et ANCEM), aux sponsors, aux membres du conseil d'administration, aux musiciens et aux invités.

L'association ForêtNeuchâtel a vu le jour le 22 mars 1921, dans le but de s'organiser face à la pression mise par les scieurs sur les prix des bois, organisés à l'époque en syndicat. Dès 1931, l'Etat rejoint l'association.



Monsieur Daniel Faessler, orateur officiel, Président de ForêtSuisse.

Elle a ensuite connu des

hauts (acquisition du domaine du Tacon en 1951, années d'euphorie 1960-1970) ou des bas (années de crise 1930-1940 et années 80, vente du domaine du Tacon en 1994). D'autres défis sont venus se rajouter : les dégâts de la tempête Lothar, la gestion de la certification, la vente de bois précieux. Le gérant est devenu « chargé d'affaires » dont le soucis est de veiller et contribuer aux quatre fonctions principales de la forêt : économique, protectrice, sociale et source de biodiversité. Jean Wenger remercie ForêtSuisse et particulièrement M. Daniel Fässler pour son activité politique importante dans le soutien des propriétaires forestiers. Le grand défi d'aujourd'hui sera d'amener la forêt à résister aux changements climatiques, mais la futaie jardinée, stable et résiliente, est parfaite pour y faire face et gérer ses ressources.

M. Quentin Di Meo nous adresse le message du Grand Conseil et exprime son plaisir d'être là, spécialement dans le Val-de-Travers, sa terre natale. Il exprime son respect et son admiration pour les 100 ans de travail de l'association.

Après les points statutaires ordinaires, M. Pierre Alfter, ingénieur forestier cantonal, souligne la qualité de l'exploitation forestière cantonale qui sait faire preuve de durabilité.

M. Laurent Favre a apporté un discours optimiste et encourageant tout en remerciant les propriétaires forestiers pour leur engagement envers les

forêts. Il relève que le canton de Neuchâtel a très souvent été pionnier dans la gestion des forêts. La première loi forestière cantonale (1869) a été dictée 7 ans avant la première loi fédérale. Le Conseil d'Etat s'engage pour la forêt et ceux qui y travaillent et félicite ForêtNeuchâtel pour ses 100 ans, le président et le comité pour leur travail, ainsi que les membres. C'est dans cet état d'esprit que le Conseil d'Etat et le département en particulier continueront de s'engager pour la valorisation de la forêt neuchâteloise et de celles et ceux qui y travaillent. Cela passe par un engagement durable des organisations professionnelles, **dont ForêtNeuchâtel représente le très respectable organe faîtière.**

Pour conclure, M. Daniel Fässler, Conseiller aux Etats et Président de ForêtSuisse, orateur officiel, a dressé un portrait des forêts des cent dernières années et a présenté sa vision pour les cent prochaines.

Finalement, Jean Wenger invite les participants à partager le verre de l'amitié généreusement offert par le canton et la commune de Val-de-Travers, agrémenté par le Quatuor Dacor, ensemble de cor des Alpes.

2.2 Conseil d'administration

Le Conseil d'administration (CA) s'est réuni deux fois en 2021, le 18 juin et le 26 novembre 2021 au Centre forestier de la montagne de Boudry.

Ces séances ont été consacrées essentiellement à la préparation du budget et des comptes de l'association, à la vente de bois précieux, au service commercial, à la certification, au marché du bois, à la préparation du centenaire et à la politique forestière.

Le CA a enregistré plusieurs mouvements au sein de ses membres en 2021. Neuf membres ont quitté le CA. Ils ont été remerciés lors de l'assemblée générale et un petit présent leur a été remis. Il s'agit de :

Madame Gaillard Christine et Messieurs Arlettaz Marc, Camin Paolo, Duperrex Daniel, Giroud Charles-André, Noël Christophe, Petitpierre Gilles, Schürch Daniel et Wälti Philippe.

Par ailleurs, huit nouveaux membres ont été élus lors de l'AG et rejoignent le CA :

Madame Aubert Natacha et Messieurs Alfter Pierre, Ballmer Marc, Ducommun Jean-Maurice, Geiser Cédric, Geiser Daniel, Herrmann Patrick et Moruzzi Mauro.

2.3 Comité directeur

Un mouvement a eu lieu au sein du comité directeur : M. Daniel Geiser est élu en remplacement de M. Christian Hostettler. M. Hostettler reste membre du CA.

Le comité s'est réuni sept fois afin de préparer les séances du Conseil d'administration et de s'occuper des affaires courantes, telles que :

- La préparation des séances du CA et de l'AG ;
- Le marché des bois, la vente groupée de bois précieux (date, tarifs) ;
- Le contenu des ForêtNeuchâtel-Infos ;
- L'analyse des comptes ;
- Les contacts avec ForêtSuisse ;
- La constitution des commissions de certification et commerciale.

Il s'est en outre occupé des tâches particulières, comme :

- L'organisation des activités du centenaire de ForêtNeuchâtel ;
- L'engagement d'une nouvelle secrétaire-comptable ;
- La recherche de nouveaux membres ;
- Le projet de bois de haute qualité de l'arc jurassien ;
- Le suivi de la certification FSC et PEFC par l'intermédiaire de l'ARCF et d'ARTUS, ainsi que le suivi des audits internes et externes ;
- Les nombreuses prises de contact avec les différents acteurs de la forêt ;
- La représentation de ForêtNeuchâtel par des membres du Comité directeur dans différentes commissions.
- L'organisation du temps de travail du chargé d'affaires ;

2.4 Commission commerciale

La Commission commerciale de ForêtNeuchâtel, présidée par M. J. Boni, s'est réunie une fois le 27 octobre 2021.

2.5 Commission de certification

Depuis la nouvelle organisation de la certification au niveau Romand (ARCF) et Suisse (ARTUS), ForêtNeuchâtel n'a plus de commission de certification. C'est le comité directeur de l'ARCF, dont le chargé d'affaires

de ForêtNeuchâtel est membre, qui traite les affaires courantes de la certification.

2.6 Administration

2.6.1 Collaboratrices/Collaborateur

Mme Marie-Claude Piguet a fait valoir son droit à la retraite le 30 juin 2021 après 17 ans d'activité comme secrétaire de ForêtNeuchâtel.

Parallèlement, Mme Delphine Novelli, comptable, a décidé d'arrêter son mandat au sein de ForêtNeuchâtel.

C'est Mme Chantal Meystre-Huguelet, secrétaire-comptable, qui a été choisie par le comité directeur pour leur succéder.

Les prestations de ForêtNeuchâtel à l'attention de ses membres et le traitement des affaires courantes ont été entre autres assumées par les personnes suivantes :

- M. Nicolas Joss, chargé d'affaires (direction de l'administration, information aux membres, relations avec les acteurs de la filière forêt-bois, collaboration avec les partenaires de ForêtNeuchâtel, conduite de la certification groupée des forêts dans le canton, représentation de ForêtNeuchâtel dans différentes commissions et associations, travaux pour tiers) et courtier (service de courtage, relations avec les partenaires commerciaux, marché des bois).
- Mme Chantal Meystre-Huguelet, secrétaire-comptable (réponse aux demandes des membres, tâches administratives du secrétariat, facturation liée au service commercial, comptabilité et bouclement).

Au nom du Conseil d'administration, le Président remercie Mmes Marie-Claude Piguet, Delphine Novelli, Chantal Meystre-Huguelet et M. Nicolas Joss du travail accompli en 2021.

2.6.2 Secrétariat permanent

ForêtNeuchâtel est atteignable au 032.730.39.42, par courriel à foretneuchatel@foretneuchatel.ch.

Le site Internet www.foretneuchatel.ch est également à votre disposition.



Senior Mouse Trio, ensemble de percussion.



Dacor, quatuor de cors des Alpes, lors de l'assemblée générale.

3. Rapport d'activités 2021

3.1 Introduction

Les évènements liés aux festivités du centenaire (édition d'un livre, organisation d'un défilé de mode, organisation d'une assemblée générale festive, plantation en forme de cœur et vente des bois précieux avec repas en commun) ont été les évènements marquants de l'association en 2021.



La 16^{ème} vente de bois précieux, le projet sur les bois de haute qualité et différents sujets de politique forestière ont été les principaux thèmes traités durant l'année écoulée.

Au niveau du marché, la situation s'est redressée durant la fin de l'été 2021. A l'automne, le marché est enfin à nouveau favorable pour les propriétaires.

3.2 Activités générales de ForêtNeuchâtel

Les activités de ForêtNeuchâtel en faveur des propriétaires forestiers ont été nombreuses et variées comme l'atteste la liste ci-après :

- La rédaction des ForêtNeuchâtel-Infos, informations régulières transmises aux membres sur la conjoncture économique et le marché des bois, ainsi que sur divers sujets d'actualité (vente de bois précieux, certification, Promotion Bois Suisse, etc.) ;
- La participation de M. J. Wenger au comité de ForêtSuisse comme vice-président. Cette fonction, assurée au niveau suisse, est un atout indéniable pour ForêtNeuchâtel ;
- La participation de M. J. Wenger au comité d'Energie Bois Suisse comme vice-président ;
- La participation active de ForêtNeuchâtel et de son président pour tenter d'obtenir de meilleures conditions cadres pour l'exploitation hors zone des forêts protectrices ;
- La participation le 14 septembre 2021 à l'évènement marquant les 100 ans de ForêtSuisse à Berne ;
- L'organisation des activités du centenaire de ForêtNeuchâtel ;

- L'organisation de la 16^{ème} vente groupée de bois précieux sur le site des Allées à Colombier ;
- L'engagement actif de ForêtNeuchâtel dans le comité du projet de valorisation du bois de haute qualité ;
- Participation aux séances de la refonte de *Promotion Bois Suisse, ex Fonds du Bois* ;
- Le rôle actif joué par le Comité directeur pour la promotion du bois indigène et du *Label Bois Suisse* ;
- La participation aux séances de la commission « marché des bois » de ForêtSuisse ;
- Les prises de contact avec les scieurs lors de ventes de bois ou lors de visites aux ventes de l'ONF en Franche-Comté ;
- La participation active à la commission consultative *Energie Bois Suisse* aux niveaux national et romand ;
- La participation à la conférence des présidents et gérants des diverses associations forestières cantonales ;
- La rencontre avec la direction de l'OFEV le 24 novembre ;
- La participation active du chargé d'affaires dans la gestion de l'Association Romande pour la Certification des forêts (ARCF) et pour le suivi du projet ARTUS ;
- La représentation des propriétaires forestiers dans trois différentes commissions consultatives (faune, forêts et nature) ainsi que dans la commission technique sylvo-cynégétique ;
- La représentation des propriétaires forestiers dans les groupes de travail cantonaux, ainsi que lors de contacts avec la section forêts ;
- La participation de ForêtNeuchâtel aux assemblées de l'Association du Parc Naturel Régional du Doubs et du Parc Chasseral ;
- La participation de ForêtNeuchâtel au comité de Lignum Neuchâtel ;
- Les contacts réguliers, la participation aux assemblées générales et les échanges d'informations avec les associations des cantons voisins (JU, VD, VS, FR, BE) ;
- La mise à jour régulière du site Internet de ForêtNeuchâtel www.foretneuchatel.ch.

3.3 Centenaire de ForêtNeuchâtel

Un groupe de travail composé de Madame Anne Kaufmann et Messieurs Jean-Pierre Rausis, Alain Tüller, Paolo Camin, Stéphane JeanRichard, Nicolas Joss et Jean Wenger a préparé, organisé et mis sur pied les différentes activités du centenaire.

3.3.1 Edition d'un livre

« Nos forêts : un patrimoine d'avenir »

100 ans de l'AFN à ForêtNeuchâtel

Le 22 mars 1921, 39 communes, une corporation et 74 propriétaires de forêts privées du canton de Neuchâtel ont créé l'Association forestière neuchâteloise, l'AFN, devenue ForêtNeuchâtel en 2016, qui avait comme but de renseigner ses membres sur la situation du marché des bois. En effet, à cette époque, après la Première Guerre Mondiale, la vente des bois devenait très difficile, les acheteurs s'étant solidement organisés pour dicter les prix !

ForêtNeuchâtel poursuit actuellement les objectifs de défendre les intérêts légitimes des propriétaires de forêts publiques et privées, d'informer sur la gestion forestière selon les principes du développement durable et de conseiller ses membres de manière compétente dans les affaires économiques et politiques.

Aujourd'hui plus que jamais, nos forêts sont appelées à offrir de multiples prestations à la société, notamment protection, délasserment, biodiversité, séquestration de CO₂ et production d'une excellente matière première renouvelable qu'est le bois ! Les 100 ans d'existence de ForêtNeuchâtel en cette année 2021 sont une excellente opportunité pour l'association des propriétaires forestiers de notre canton de s'adresser à la population neuchâteloise avec une publication sur les actualités et les bienfaits forestiers dans le cadre des nombreux défis à relever.

La publication, destinée à un large public et richement illustrée, a pour objectif :

- d'évoquer brièvement l'historique de l'association, ses problèmes et ses efforts,
- de décrire la sylviculture neuchâteloise unissant propriétaires et forestiers,
- de présenter la politique forestière par une gestion multifonctionnelle et durable,
- et de traiter certains sujets particulièrement importants de façon approfondie.

Grâce à la collaboration d'une dizaine d'auteurs expérimentés et très compétents en matière forestière, des contributions attrayantes et évoquant les interrogations de nos jours caractérisent cette publication.

Le mot du président de Jean Wenger donne une parfaite introduction à l'ouvrage, il rappelle également que derrière chaque parcelle forestière, de la plus petite au plus grand massif boisé, il y a un propriétaire avec ses satisfactions et ses soucis, ses obligations et ses privilèges. La vie mouvementée de l'association est retracée par Stéphane JeanRichard, ancien vice-président.



Les nombreux bienfaits de la forêt sont présentés de façon très poétique par Léonard Farron, ancien chef du service SFFN. Pierre Alfter, nouvel ingénieur forestier cantonal à Couvet, confirme que les récentes études scientifiques l'ont bien prouvé, les promenades en forêt font un bien fou. La forêt est un lieu de ressourcement qui rend les gens heureux et les apaise. Aline Chapuis, présidente d'Ecoforum, dévoile l'élégante fragilité, l'incroyable vigueur et la source d'inspiration de la forêt.

Les aspects extraordinaires des bois de haute qualité sont énumérés par Nicolas Joss et François Godi, ingénieurs forestiers. Nos forêts, en particulier celles des montagnes neuchâteloises, détiennent un réservoir très important d'épicéa de haute qualité et de bois de résonance.

Jean-Philippe Schütz, ancien professeur de sylviculture à l'EPFZ, et Pascal Junod, ingénieur forestier de l'arrondissement de Boudry, évoquent l'art de la sylviculture, afin de résoudre certains problèmes économiques, voire de réchauffement climatique. Une contribution hautement intéressante est présentée par Ernst Zürcher, ancien professeur de l'HES à Bienne : par une véritable gestion durable de la

forêt et une utilisation de bois de toute qualité, la forêt et le bois sont de puissants alliés pour séquestrer des quantités considérables de CO₂ et pour améliorer les conditions climatiques !

3.3.2 Défilé de mode

ForêtNeuchâtel a organisé, en collaboration avec l'Ecole des arts appliqués de la Chaux-de-Fonds, un défilé de mode en pleine forêt. Les solennités du centenaire ont lieu sur toute l'année, mais ce défilé a marqué les esprits. Il a pour but de rendre plus visible le travail des forestiers et cette matière première qu'est le bois de nos forêts avec ses utilisations diverses et variées.

Afin de sortir des sentiers battus, les étudiants ont créé des tenues haute couture, contemporaines et intemporelles, sur le thème de la forêt, du bois, de la nature, des esprits de la forêt (fées, mages,...), dans le respect de l'écosystème.

Cet évènement a vu défiler 22 mannequins portant des créations avec des tissus fabriqués à base de bois. En effet, il existe des tissus issus à



Le cadre du défilé de mode en forêt de Charcottet, Bevaix.

100% de hêtres écologiques et durables (fabrication de viscose à partir de cellulose).

Le défilé a eu lieu dans la forêt de Charcottet à Bevaix, dans une atmosphère magique, au pied de grands chênes majestueux et pluricentennaires. Le mystère et la magie proposés par les créateurs, leurs silhouettes et le lieu ont été une façon de dépasser les incertitudes actuelles et futures pesant sur nos forêts et la société.

Un jury a décerné des prix aux meilleures créations sur la base de critères d'évaluation définis et, à l'issue du défilé, le public a pu voter pour sa création préférée.

Ce défilé a accueilli notamment des professionnels de la mode, des photographes, des journalistes, ainsi que les membres de ForêtNeuchâtel.



Ama de Lisaline Schwalm, « J'ai voulu faire de Ama une véritable ode à Mère Nature. Pour retranscrire dans la matière les symboliques lui étant attribuées depuis la nuit des temps, je me suis inspirée des caractéristiques du champignon, fascinante création, présentatrice de ses valeurs et de ses capacités. Le nom de Ama est directement tiré du sumérien, langue la plus ancienne à notre connaissance, et traduit littéralement par Mère ».

3.3.3 Plantation en forme de cœur

Les propriétaires forestiers neuchâtelois, ainsi que la population du canton, ont un lien très fort avec leurs forêts. C'est pourquoi, pour marquer son centenaire, ForêtNeuchâtel a décidé de planter, avec la participation de neuf classes d'école, une surface ravagée par la tempête *Ciara* du 10 février 2020, en forme de cœur. Cette plantation a été soutenue par le Service de la faune, des forêts et de la nature et s'est effectuée en accord avec les milieux de protection de la nature. Le cœur, piqueté par un géomètre, sera ainsi visible du ciel ou sur les photos aériennes durant des décennies, rappelant le centenaire et illustrant l'attachement des neuchâtelois envers leurs forêts.



Plan de la surface.

Les forestiers, face au réchauffement climatique, se doivent d'être audacieux, exemplaires et visionnaires. Il s'agit d'effectuer une innovation sur une petite surface. Alors qu'habituellement les forêts neuchâteloises sont mélangées finement et rajeunies naturellement, il s'agit ici, exceptionnellement, de planter une surface complète avec des essences adaptées aux changements climatiques en cours.



Elèves du collège des Safrières de Corcelles-Cormondrèche en train de planter des tulipiers de Virginie.

La surface est temporairement clôturée afin de limiter les dégâts du gibier sur les jeunes plants.

Cette activité didactique a pour but de rapprocher les élèves, la population et les gens de la nature qui les entoure et s'inscrit dans la durée.

L'extérieur du cœur a été planté avec du sapin de Douglas, de la pruche de l'ouest, du tuya géant et du cèdre de l'atlas et du sapin de Nordmann. L'intérieur du cœur, avec du tulipier de Virginie.

3.4 Certification

Association Romande pour la Certification des Forêts (ARCF)

L'ARCF regroupe environ 500 propriétaires forestiers certifiés FSC® et PEFC répartis sur les cantons de Vaud, Valais, Neuchâtel, Jura et Genève. La surface certifiée est de 114'090 ha. En 2021, aucune nouvelle admission et une démission de membres ont été enregistrées. En raison de la fusion de communes, de rocades dans les surfaces de forêts entre propriétaires et de création de groupements forestiers, quelques changements dans la surface forestière certifiée ont eu lieu.



Audits FSC et PEFC

Les audits externes ont eu lieu du 17 mai au 20 août 2021. 49 triages ont été audités en Suisse. Un seul audit a eu lieu en Suisse Romande : le groupement forestier Broye-Jorat.

Un audit interne a été effectué en 2021 dans le cantonnement des Côtes du Doubs (Etat de Neuchâtel). Aucune non-conformité majeure ou mineure n'a été décelée lors de cet audit.

Produits de traitements

En Suisse, l'utilisation de produits phytosanitaires en forêt n'est possible qu'avec une autorisation dérogatoire et sous certaines conditions strictes afin de préserver la valeur des grumes. Après la réalisation d'une étude sur le risque environnemental, les piles de bois en Suisse peuvent continuer à être traitées par un insecticide, y compris dans les forêts certifiées, selon les conditions indiquées dans une charte qui a été envoyée aux membres certifiés.

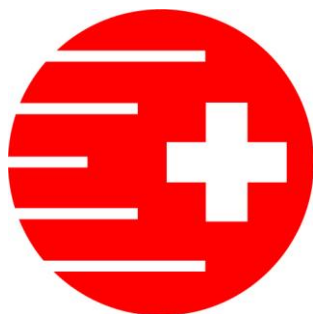
Seuls les produits à base de cyperméthrine et d'Alpha-cyperméthrine sont admis.

3.5 Label Bois Suisse

Le label bois suisse est offert gratuitement par ForêtNeuchâtel aux propriétaires de forêts du canton.

Ce label rouge fait figure de passeport suisse pour l'une des seules matières premières issues de notre pays.

Le label est utilisé dans toute la filière bois, de l'exploitation forestière au détaillant, en passant



**BOIS
SUISSE**

par la scierie et la menuiserie. Utilisé de manière cohérente, le label souligne les caractéristiques du Bois Suisse, signale une chaîne de valeur fermée et contribue au renforcement à long terme de toute l'économie forestière et de la filière bois suisse. Il donne un signe clair synonyme de qualité, d'origine, de durabilité, de régionalisme et de confiance en faveur du bois suisse. Il est toujours possible de construire avec son propre bois ou du bois de la région labellisé Bois Suisse.

3.6 Bois de haute qualité

Mise en place d'une filière suprarégionale pour le bois de résonance

Dans le contexte du marché du bois actuel en Suisse, la valorisation des produits de niche représente, pour le propriétaire forestier, un potentiel intéressant comme le démontrent les prix obtenus lors des différentes ventes de bois précieux à travers la Suisse, notamment celle de Colombier.

Les bois d'épicéa de très haute qualité, en particulier le bois de résonance, sont des assortiments recherchés avec des débouchés commerciaux dépassant largement nos frontières.

Le projet a pour finalité d'améliorer la valorisation du bois de haute qualité d'épicéa à travers la mise en place d'une filière locale pour le bois de résonance sous la forme d'un projet-pilote.

Le projet-pilote a pour objectif d'initier sur une période de 5 ans une filière locale de valorisation du bois de résonance d'épicéa dans le canton de Neuchâtel en garantissant la traçabilité des bois de la forêt à la planchette.

La mise en place du projet consiste en les actions suivantes :

- L'achat de billons d'épicéa de haute qualité.
- La production de planchettes de résonance pour violon, alto et violoncelle.
- La mise en place d'une xylothèque.
- La promotion et commercialisation des planchettes.

La commercialisation des planchettes se fera selon les prix du marché. Le prix de vente estimé se situe entre Fr. 60.- et 200.- par planchette en fonction de la dimension et de la qualité.

3.7 Commercialisation des bois

3.7.1 Situation 2021 : Exploitations¹

Le taux d'exploitation en regard de la possibilité dans les forêts publiques du canton s'est élevé en 2021 à 93% (2020 : 100%) pour une quantité de 92'590 sylves exploitées (99'357 en 2020). Les exploitations ont été menées en 2021 dans 253 divisions de forêts publiques (197 en 2020) ;

La proportion des assortiments résineux / feuillus exploités en 2021 est de 78% / 22% (idem 78% / 22% en 2020).

Les proportions respectives d'assortiments exploités dans les forêts publiques sont :

- Bois d'œuvre 61.5% (60.6% en 2020)
- Bois d'industrie 5.3% (9.1% en 2020)
- Bois énergie 33.2% (30.2% en 2020)

Dans les forêts privées, 710 autorisations de coupe ont été délivrées (idem 710 en 2020), portant sur 102'010 sylves (74'353 en 2020).

3.7.2 Service de courtage de ForêtNeuchâtel

Le volume de bois commercialisé (hors bois précieux) par ForêtNeuchâtel en 2021 est de **2'231 m³**.

ForêtNeuchâtel remercie et compte sur les propriétaires publics et privés pour accorder leur confiance au service de courtage.

3.7.3 Grumes résineuses

Le prix moyen des grumes en écorce vendues et/ou facturées par ForêtNeuchâtel (sans les bois précieux) depuis 2012 est le suivant :

¹ Source : SFFN

Résineux	Année	Volume m ³	Prix moyen Fr. /m ³ sans les rouges	Prix moyen Fr. /m ³ , total
	2021	2231	70.22	70.00
	2020	2933	67.63	64.30
	2019	3130	70.62	69.10
	2018	1942	76.04	75.54
	2017	1242	76.51	76.47
	2016	2127	78.42	78.06
	2015	1247	85.45	84.11
	2014	1304	98.11	96.85
	2013	1422	88.07	86.54
	2012	1227	82.06	77.18

Le prix de Fr. 70.-/m³ (sans les bois rouges) obtenu reflète le marché du bois morose au printemps 2021, plombé par les incertitudes liées à la pandémie de Coronavirus. Le marché des matériaux bois s'est ensuite « emballé » à l'aube de l'été et les prix des sciages ont explosé face au risque de pénurie. Les prix des grumes payés au propriétaire ont ensuite, dans une moindre mesure, augmentés durant la seconde partie de l'année.

Le tableau ci-dessus montre que les prix des bois bruts ont beaucoup baissé entre 2014 et 2020 (**fr -30.- / m³ !**). Fin 2021, les prix ont retrouvé peu à peu leur niveau de 2014. Cette remonté était nécessaire pour les propriétaires, les prix ayant atteint un plancher historique début 2021.

Il faut toutefois relever que parmi ces bois résineux, passablement étaient des chablis secs, renversés ou cassés par les tempêtes ou des bois bostrychés.

L'annexe I présente l'évolution des prix de vente de ForêtNeuchâtel et des coûts de récolte nominaux, l'annexe II montre l'évolution des prix réels.

3.7.4 Bois feuillus (hêtre)

En 2021, ForêtNeuchâtel n'a pas commercialisé de bois feuillus, hormis dans le cadre de la vente de bois précieux.

Tout comme pour les résineux, il n'y a pas de recommandations de prix pour les grumes feuillues pour la saison 2021-2022, mais les prix ont

toutefois évolué durant l'automne 2021 par rapport à la saison précédente (+10%). Il est également hautement recommandé d'avoir un contact étroit avec ses acheteurs et ForêtNeuchâtel avant la mise en chantier de coupes de feuillus.

3.7.5 16^{ème} vente groupée de bois précieux

Pour sa seizième édition, la vente de bois précieux de ForêtNeuchâtel, organisée dans l'Allée des Bourbakis à Colombier, a réuni 597 m³ en provenance des forêts publiques et privées de l'ensemble du canton de Neuchâtel. Des billes en provenance des cantons de Vaud et Fribourg ont complété l'offre.

431 billes sur 435 ont trouvé preneur, réunissant 30 essences différentes.

33 offres nous sont parvenues, un nouveau record.

Ces offres proviennent de Suisse Romande (15), du reste de la Suisse (9), de France (4), d'Allemagne (3) et d'Italie (1). Ces bois issus de forêts gérées de manière durable seront ensuite usinés pour se retrouver dans la menuiserie, l'ébénisterie, le tranchage, la tonnellerie ou encore dans la fabrication d'instruments de musique.

Les chênes représentent la moitié de la vente et obtiennent un prix moyen supérieur de 30% aux dernières années, à CHF 657.-/m³.

Les épicéas obtiennent également d'excellents prix (prix moyen CHF 388.-/m³), tout comme les mélèzes (CHF 522.-/m³) et les noyers (CHF 668.-/m³).

Trois essences battent cette année les records des seize éditions de la vente de Colombier : le chêne avec une pièce d'exception atteignant CHF 2002.-/m³, le poirier avec CHF 711.-/m³ et le pommier qui obtient CHF 650.- /m³.

Trois nouvelles essences ont fait leur apparition dans la vente : le lierre avec CHF 667.- /m³, l'aubépine avec CHF 140.- /m³ et le séquoia qui obtient CHF 293.- /m³.

Cette vente reflète les tendances actuelles du marché du bois. Les bois mis en vente à Colombier représentent un petit volume, un marché de niche, mais cette vente est le reflet du marché global, tant aux niveaux cantonal, romand, suisse qu'européen. Le bois est une matière qui est très en vogue et demandée. Tous les bois présentés à cette vente possèdent le label bois suisse.



Chêne exceptionnel de 5.78m³ ayant obtenu le meilleur prix de tous les chênes avec frs 2'002.-/m³ pour un prix totalisant 11'572.- frs.



Un rare noyer noir de 2.92m³ vendu au prix de frs 1'458.-/m³ pour un prix total de 4'257.- frs.

Tableau récapitulatif des prix :

	déc.21	déc.21	déc.20	déc.19	déc.18	déc.17
Essences	m3 adjudés	CHF/m3	CHF/m3	CHF/m3	CHF/m3	CHF/m3
Feuillus						
Alisier blanc	2.06	190.--	450.--	110.--	300.--	
Alisier torminal			451.--			
Amandier					1 001.--	
Aubépine	0.35	140.--				
Aulne noir					35.--	
Bouleau					275.--	
Charme	0.67	151.--	400.--	100.--		
Cerisier	12.74	292.--	334.--	295.--	150.--	
Châtaignier	6.97	145.--	385.--	250.--	392.--	497.--
Chêne Sessile	321.89	657.--	503.--	527.--	493.--	555.--
Chêne Rouge	0.98	250.--				
Erable champêtre				110.--	280.--	
Erable à f. ronde	2.72	163.--		250.--	300.--	455.--
Erable plane	6.15	140.--	40.--	40.--		110.--
Erable sycomore	42.96	223.--	474.--	202.--	685.--	364.--
Févier						250.--
Frêne	82	191.--	162.--	179.--	195.--	160.--
Ginko Biloba						
Hêtre	15.96	143.--	109.--	125.--	190.--	175.--
Lierre	0.03	667.--				
Marronnier	1.11	40.--				
Noyer	15.08	668.--	847.--	578.--	393.--	557.--
Orme	1.83	357.--	705.--		483.--	616.--
Poirier	0.82	542.--			259.--	45.--
Pommier	0.21	650.--	600.--			
Robinier	6.76	168.--		139.--	283.--	45.--
Tilleul	11.22	174.--	256.--	262.--	337.--	202.--
Résineux						
Douglas	0.98	161.--	257.--	241.--		228.--
Cèdre	1.36	250.--	420.--		180.--	
Epicéa	14.53	388.--	253.--	226.--	164.--	195.--
Genévrier					325.--	
If	1.19	539.--	248.--	420.--	328.--	355.--
Mélèze	35.27	522.--	143.--	170.--	861.--	214.--
Pin sylvestre	10.14	187.--	154.--	172.--	207.--	183.--
Pin Weymouth				125.--		
Pin noir	1.88	140.--		110.--		
Sapin	7.33	218.--	175.--	85.--	60.--	143.--
Séquoia	1.03	271.--				
Thuya	2.32	184.--	500.--	200.--	320.--	
Synthèse						
Volume total mis en vente		596.81	672.82	632.19	607.72	568.66
Volume total adjudé		591.38	670.25	632.19	607.37	568.66
Volume des invendus (retiré)		5.43	2.57	0	0.35	-3.47
Nombre d'offres		33	30	24	26	26
Prix moyen (CHF/m3)		482.--	382.--	404.--	469.--	385.--
taux invendu (retiré) (%V)		0.91%	0.38%	0	0.05%	0.61%
Nombre d'essence		30	24	23	23	17
variation de prix		26%	-5%	-14%	22%	-23%

Suite à la vente du 15 décembre et pour marquer le jubilé du 100ème anniversaire, un repas chasse s'est tenu, avec un civet de cerf façon « grand-mère », auquel notre association a souhaité réunir toute la filière forêt-bois (propriétaires, ingénieurs, gardes, forestiers-bûcherons, apprentis, stagiaires, débardeurs, entreprises forestières, scieurs).



Cantines et cuisine de campagne dressées à l'occasion de la vente des bois précieux.

3.8 Promotion Bois Suisse (PBS)

Les mesures de promotion du bois suisse sont primordiales pour la filière forêt-bois. Le Fonds du Bois forêt sert à financer les associations forestières et les institutions actives, pour améliorer les conditions-cadres, la défense des intérêts, le soutien et le conseil aux entreprises affiliées et la communication.

Depuis l'exercice 2021, il est perçu **Fr. 0.50/m³ de bois exploité de tous les assortiments** (bois de service, bois d'industrie et bois énergie).

Actuellement, la perception des contributions à la Promotion Bois Suisse est la suivante :

- Pour chaque mètre cube de bois exploité de tous les assortiments (sans le bois en propre usage), les propriétaires publics versent 0.50ct.

à l'office de perception régional, géré par ForêtNeuchâtel. Cette perception s'effectue de manière groupée en fin d'année, la facturation étant établie sur la base de la statistique des volumes exploités que tiennent les arrondissements forestiers.

- Ces 50ct. sont ensuite répartis comme suit :
 - 25% pour diverses institutions communes à l'économie forestière et à l'industrie du bois (Lignum, Cedotec, Energie-Bois-Suisse), ceci afin de promouvoir l'utilisation du bois dans la construction et la production d'énergie ;
 - 45% pour ForêtSuisse, active dans la défense des intérêts des propriétaires forestiers au niveau suisse ;
 - 30% pour l'association forestière cantonale pour des actions locales concrètes.

La promotion du bois indigène est organisée comme suit :

- Pour les propriétaires privés, un franc par plante martelée, destiné à l'encouragement de l'utilisation du bois indigène, est prélevé par le SFFN conjointement avec la finance de martelage. De ce fait, il n'y a pas d'obligation de contribution au Fonds du Bois Forêt pour les privés. Ce franc est réparti à 60% pour Lignum et 40% pour ForêtNeuchâtel.

3.9 Evolution de l'économie forestière en 2021

3.9.1 Situation conjoncturelle

Avec la pandémie de Coronavirus, la conjoncture a sombré en 2020. Toutefois, cette baisse a été de courte durée. De manière générale, les prix des matériaux (y compris les produits à base de bois) ont flambé durant l'été 2021. Les journaux en ont abondamment parlé. Par contre, sur le terrain, les prix des grumes payés aux propriétaires peinent à augmenter de manière significative.

Le marché et la construction bois se portent bien, ce secteur d'activité continue de tourner à plein régime.

Les prix des sciages aux USA ont plus que doublé l'an dernier, mais durant l'été 2021, le haut de la vague a été atteint. La flambée des prix des produits bois transformés prend fin. Les grands pays exportateurs européens (Allemagne, Autriche,) se détournent du marché américain et reviennent inonder leur marché traditionnel (Europe), créant ainsi une baisse marquée des prix des sciages.

Dans les années à venir, la lutte pour la matière première va s'intensifier. En effet, pour des raisons climatiques, certains bois recherchés vont se raréfier (par ex. l'épicéa). De plus, de nouveaux acteurs apparaissent sur

le marché (acheteurs asiatiques) qui viennent intensément s'approvisionner un peu partout en Europe.

Le cours du franc suisse par rapport à l'Euro fluctue aux alentours de CHF 1.06 pour 1 Euro. Il est encore inférieur à octobre 2019 (CHF 1.08). Ce taux très bas exerce une incidence négative sur les exportations de bois ronds.

3.9.2 Marché des bois ronds en 2021

Bois résineux

L'état sanitaire (bostryche, dépérissement) des résineux a été satisfaisant en Suisse suite à un été frais et humide. En revanche, en France voisine, la crise du scolyte perdure et les résineux martelés sont très nombreux ; les stocks de bois sur pied et à port camion sont encore élevés, au contraire de la Suisse où les stocks de bois sont très bas.



Lot de grumes résineuses

L'activité des scieries résineuses a été très élevée depuis le début de l'année 2021. Toutefois, la flambée des prix des produits bois transformés constatée durant l'été a subitement prit fin.

Pour les propriétaires forestiers, premier maillon de la chaîne, la forte hausse des prix des sciages n'a pas été reportée sur le prix des grumes brutes comme espéré, mais en raison des faibles stocks en scieries et de la forte demande, les prix ont évolué substantiellement à la hausse durant l'automne 2021.

En 2021, les coupes de bois verts ont commencé tardivement et prudemment. La main-d'œuvre qualifiée pour couper le bois est limitée (pénurie de forestiers-bûcherons).

Pour les épicéas, une amélioration des prix sur tous les assortiments a été tangible durant l'automne 2021 (+20% par rapport à 2020), y compris pour les bois secs, bostrychés ou rouges. Les sapins blancs ont également retrouvé de l'attrait sur le marché (+20%).

Bois feuillus

L'état sanitaire des hêtres dans nos forêts a été relativement bon en 2021. La demande en grumes de hêtre fut élevée de la part des scieurs

indigènes et même très forte pour l'Asie (Chine), y compris pour les bois rouges de qualité C. Tous les assortiments furent recherchés.

Des hausses de prix substantielles ont eu lieu (+10%).

Relevons que la maison Fagus, dans le canton du Jura, détenue en partie par les forestiers, transforme un volume non négligeable de produits en hêtre, ce qui est positif pour la filière locale.

Pour la traverse CFF, la demande fut perceptible, mais sans perspective d'amélioration.

Pour le chêne, la situation fut fortement favorable aux propriétaires forestiers : la demande est grande et les prix en forte hausse (+30% en un an !).

La demande en frêne a été relativement bonne et d'un autre côté, la chalarose, qui affecte cette essence, semble se calmer. Par conséquent, les coupes sanitaires liées à cette maladie diminuent et l'offre en frêne s'amenuise.

Pour l'érable, la situation n'évolue guère, néanmoins les prix lors de la dernière vente de Colombier évoluent à la hausse.

N'oubliez pas que l'écoulement de vos plus belles grumes de hêtre, frêne, chêne et érable destinées au sciage seront valorisées en priorité lors de la vente de bois précieux de Colombier.

Bois d'industrie

Le nombre d'industries de transformation étant très réduit en Suisse, il n'y a que peu de possibilités d'écoulement. Les rares entreprises de transformation de bois d'industrie souffrent de l'effondrement conjoncturel. En effet, dans notre pays, il ne reste plus que deux usines (Kronospan & Perlen Papier). Les prix obtenus en 2021 ont sensiblement augmenté par rapport à 2020.

3.9.3 Perspectives conjoncturelles, marché du bois en 2022

Pour 2022, la situation conjoncturelle internationale est caractérisée par des problèmes d'approvisionnement, des goulots d'étranglement du côté de l'offre de matériaux, des taux d'inflation élevés et des incertitudes liées au variant omicron qui freinent l'activité économique.

Toutefois, en Suisse, d'après le KOF², les prévisions économiques pour 2022 sont optimistes (+2.9% du PIB). La situation conjoncturelle dans le secteur de la construction est toujours soutenue. Les entreprises de construction et de menuiserie connaissent une activité très intense. La filière bois se porte relativement bien avec des carnets de commande remplis. Les prévisions indiquent une poursuite de cette situation pour le printemps 2022.

Le franc fort péjore toujours les exportations de bois brut et favorise les importations de sciages.

Les perspectives d'écoulement des bois sont excellentes, en revanche, ce sont les conditions météorologiques et leurs conséquences qui vont influencer le marché du bois. De nouvelles tempêtes peuvent survenir et les bostryches vont certainement continuer leur prolifération. Dans ce contexte, les marchés resteront saturés en bois et les prix vont stagner.

En résumé, les perspectives pour les résineux :

- sont globalement bonnes pour les propriétaires forestiers, le marché du bois étant favorable.
- Pour les sapins, épicéas, la demande en bois frais est bonne.
- L'activité des scieries suisses et françaises est très soutenue.
- L'offre de bois est bonne, en revanche, les capacités d'exploitation (bûcheronnage) sont limitées par le manque de personnel.
- Les prix augmentent pour toutes les qualités.
- Les douglas et les mélèzes sont très demandés, les prix sont en hausse significative.
- Il est important de rester attentif à l'évolution fortement fluctuante du marché, de ne pas « brader le bois » et de privilégier la vente par le service commercial de ForêtNeuchâtel.

En résumé, les perspectives pour les feuillus :

- Pour le hêtre et le frêne, il faut s'attendre à une forte demande avec des prix renforcés.

² Centre de recherche conjoncturelles, Zurich

- Le chêne tire toujours le marché des feuillus à la hausse grâce à une forte demande sur le marché européen. Les prix ont encore tendance à augmenter vers des prix très attractifs.
- Le marché de l'érable reste quasiment inexistant.
- La filière locale de transformation doit être privilégiée. Les propriétaires sont invités à utiliser au maximum leur propre bois dans leurs projets de construction.
- L'écoulement des plus belles grumes de hêtre, frêne, chêne et érable destinées au sciage seront valorisées en priorité lors de la vente de bois précieux de Colombier
- Les qualités inférieures des bois feuillus sont valorisées en bois d'industrie (wagon) ou en bois énergie (bûches, bois déchiqueté, etc.).

3.10 Buts et actions 2022

Au travers de ses actions, ForêtNeuchâtel poursuit les buts généraux suivants :

- **Politique forestière** : ForêtNeuchâtel veut assurer sa mission centrale de défense des intérêts des propriétaires forestiers dans le cadre des dossiers d'actualité.
- ForêtNeuchâtel poursuivra son engagement en faveur d'une sylviculture multifonctionnelle et d'une rémunération correcte des prestations d'intérêt général de la forêt, avec une implication correspondante des collectivités publiques.
- Obtenir la reconnaissance des prestations immatérielles de la forêt en faveur de la société (accueil en forêt, filtre de l'eau et de l'air, protection, entretien, etc.) et leur indemnisation équitable par les collectivités publiques. ForêtNeuchâtel tente de faire reconnaître ces prestations offertes par les milieux forestiers à l'ensemble de la population.
- Être présent activement dans les milieux influents pour mieux défendre la forêt et le bois et favoriser l'utilisation de ce dernier par des mesures financières ou légales.
- Représentation active des intérêts des propriétaires forestiers dans les commissions cantonales et nationales.
- **Forêt du Mont d'Amin** : ForêtNeuchâtel réalise un plan de gestion et une coupe de bois dans cette forêt protectrice.

- **Projet bois de haute qualité** : ForêtNeuchâtel conduit ce projet-pilote nommé *Forêtexcellence*. ForêtNeuchâtel va poursuivre ses efforts pour la mise en place d'une xylothèque dans le canton afin de valoriser au mieux la production de bois de haute qualité dans les forêts de l'arc jurassien. Des demandes de soutien seront déposées à l'OFEV et à différentes fondations. Le projet bénéficie déjà du soutien des cantons de Neuchâtel, Vaud et Berne (Jura Bernois).
- **Promotion de ForêtNeuchâtel** : promouvoir les divers services de ForêtNeuchâtel auprès des nouvelles autorités communales, des nouvelles commissions d'arrondissement. Renouveler le Conseil d'administration.
- **Service commercial** : Maintenir l'activité de courtage au service des membres. Offrir des débouchés à des prix attractifs pour les bois de la forêt neuchâteloise en Suisse et à l'étranger. Offrir des alternatives pour les grumes de hêtre.
- **Promotion active du Label Bois Suisse** : L'utilisation du bois dans la construction mérite d'être soutenue, mais il est indispensable que le bois utilisé provienne des forêts suisses. La promotion du Label Bois Suisse contribue ainsi à l'utilisation accrue de bois suisse et permet d'obtenir de meilleurs prix pour nos membres.
- **Information et communication** : Développement de la stratégie d'information et de communication de ForêtNeuchâtel, notamment grâce aux mises à jour fréquentes du site internet de l'association. La fréquentation du site est en hausse. Maintien du site www.forêtneuchâtel.ch en tête sur le moteur de recherche « Google ».
- **Poursuite des efforts d'information sur l'économie forestière** et les prestations de la forêt par des contacts avec les milieux politiques et les médias.
- **Certification** : Soutenir les propriétaires certifiés neuchâtelois. Le chargé d'affaires de ForêtNeuchâtel est le gestionnaire de la certification dans le canton.
- **ARTUS** : ForêtNeuchâtel soutient les activités de l'organisation de certification au niveau suisse ARTUS. La coordination de cette association pour la suisse romande est en charge de ForêtValais.
- **Parc Naturel Régional du Doubs et Parc Régional Chasseral** : collaboration au développement de ces projets pour les aspects liés à la gestion des forêts.

4. Comptes 2021

Les comptes de l'exercice 2021 clôturent avec un déficit de Fr. 414.88 au lieu d'une perte de Fr. 3'410.- budgétisée.

5. Budget 2022

Le budget 2022 prévoit une perte de Fr. 3'810.-.

6. Conclusion

L'année 2021 restera dans les annales avec les festivités du centenaire de ForêtNeuchâtel, la poursuite de la pandémie de Coronavirus et son lot de mesures drastiques pour tenter de l'endiguer. Les festivités ont pu avoir lieu avec un bon succès médiatique. La plantation d'arbres en forme de cœur, notamment, a été très bien couverte par la presse et la télévision.

Pour les propriétaires attentifs au marché du bois, 2021 fut une année très intéressante avec de fortes fluctuations. Les marchés mondiaux se sont affolés. En effet, la situation conjoncturelle internationale a été caractérisée par des problèmes d'approvisionnement, des goulots d'étranglement du côté de l'offre de matériaux, des taux d'inflation élevés et des incertitudes liées au variant *omicron* qui ont freiné l'activité économique. Un risque de pénurie de bois est ainsi apparu, créant des mouvements importants sur le marché des sciages. Avec une situation conjoncturelle dans le secteur de la construction soutenue, les entreprises de construction et de menuiserie ont connu une activité très intense durant l'automne 2021. Par conséquent, les prix des grumes payés aux propriétaires ont pris l'ascenseur, ce qui est réjouissant. Gageons que ces prix intéressants se maintiennent à l'avenir.

Les peuplements forestiers du canton ont connu une année calme. Pas de grosse tempête et un été bien arrosé et frais a permis aux arbres de se régénérer. Les chablis et les bois bostrychés ont été peu nombreux. Pour la forêt neuchâteloise, un écosystème vivant et sensible, l'année 2021 aura été excellente.

ForêtNeuchâtel organisera sa **17^{ème} vente de bois précieux** le 14 décembre 2022, à coup sûr l'un des événements marquants dans les activités de l'association.

C'est dans un contexte enfin favorable pour les propriétaires que ForêtNeuchâtel va continuer, en 2022, à défendre les conditions-cadres des propriétaires de forêt et des acteurs de la filière forêt-bois.

L'association soutient les propriétaires en agissant activement au niveau de la politique cantonale et fédérale. L'association défend également l'utilisation du bois local au travers du Label Bois Suisse. La valorisation du bois suisse revêt une importance toujours plus prépondérante. Cette ressource, avec ses nombreux atouts, est un matériau qui a fait ses preuves et qui se taille désormais une belle place dans le domaine de la construction.

ForêtNeuchâtel intensifie sa collaboration avec l'ensemble des acteurs (le Service de la faune, des forêts et de la nature, Lignum-Neuchâtel, la Société Neuchâteloise des Forestiers, l'Association Neuchâteloise du Personnel Forestier, l'Association Neuchâteloise des Entrepreneurs Forestiers, le Groupement des Propriétaires et Gérants de Forêts Privées).

Pour terminer, nous tenons à remercier sincèrement et tout particulièrement nos membres ainsi que les acteurs des festivités du centenaire, le Conseil d'État et les autorités communales pour leur appui, leur soutien et leur confiance renouvelée, ainsi que nos partenaires (en particulier le Service de la faune, des forêts et de la nature) et toutes celles et ceux qui ont collaboré à la bonne marche des affaires forestières neuchâteloises en 2021.

Colombier, mars 2022

Le Conseil d'administration

ORGANES DE FORÊTNEUCHÂTEL

31 décembre 2021

Conseil d'administration

MM.	Lieu	Représentant
Wenger Jean, président	Hauterive	Arr. Neuchâtel, privé
Alfter Pierre	Couvet	SFFN
Aubert Natacha	Milvignes	Arr. Boudry, publ.
Ballmer Marc	Couvet	SFFN
Boni Jan	Neuchâtel	Arr. Neuchâtel, publ.
Clottu Mario	Cornaux	Arr. Neuchâtel, publ.
Ducommun Jean-Maurice	Saint-Blaise	Arr. Neuchâtel, privé
Egger Tom	La Grande Béroche	Arr. Boudry, publ.
Fässler Aloïs	Les Ponts-de-Martel	Arr. Montagnes neuch., privé
Geiser Cédric	Chaumont	Arr. Neuchâtel, privé
Geiser Daniel	Val-de-Ruz	Arr. Val-de-Ruz, publ.
Hermann Patrick	La Chaux-de-Fonds	Arr. Montagnes neuch., publ.
Hostettler Christian	Coffrane	Arr. Val-de-Ruz, privé
Mairy Frédéric	Couvet	Arr. Val-de-Travers, publ.
Moruzzi Mauro	Neuchâtel	Arr. Neuchâtel, publ.
Oppliger Pascal	La Sagne	Arr. Montagnes neuch., privé
Rosselet Stéphane	Le Brouillet	Arr. Montagnes neuch., privé
Süsstrunk Fabien, vice-président	Neuchâtel	Arr. Val-de-Travers, privé
Tüller Alain	Travers	Arr. Val-de-Travers, privé

Comité directeur

MM.	Lieu
Wenger Jean, président	Hauterive
Süsstrunk Fabien, vice-président	Neuchâtel
Ballmer Marc	Couvet
Fässler Aloïs	Les Ponts-de-Martel
Geiser Daniel	Val-de-Ruz

Organe de contrôle

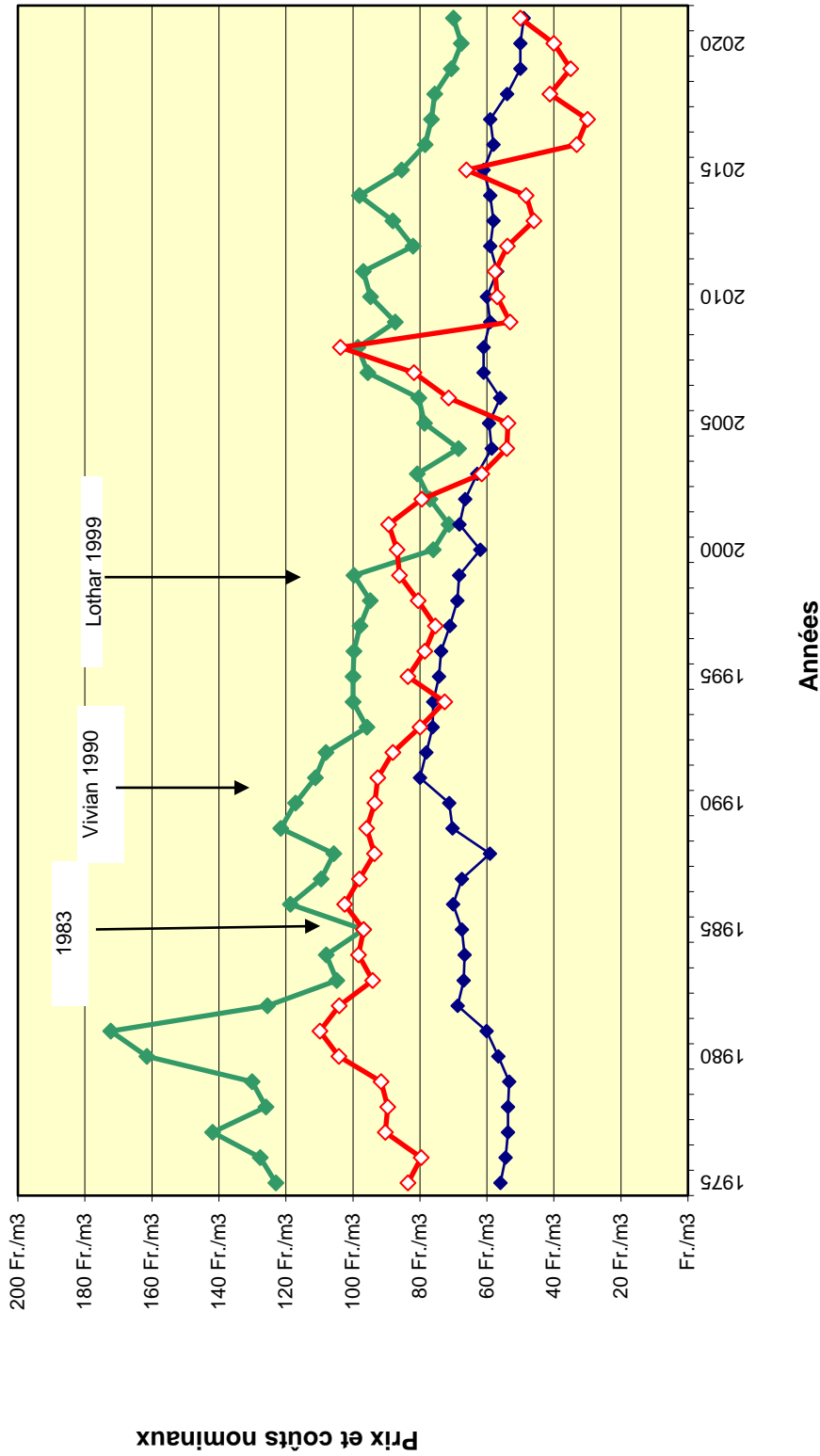
MM.	Lieu
Petignat Audrey	Cortailod
Fahrni Clovis	Colombier
Leòn Manuel (suppléant)	Le Locle



ForêtNeuchâtel

Association des propriétaires forestiers

Evolution des prix de vente FoNe nominaux et des coûts de récolte moyens nominaux





ForêtNeuchâtel

Association des propriétaires forestiers

Evolution des prix de vente FoNe réels et des coûts de récolte moyens réels (1974=100)

